

**unimev**  
UNION FRANÇAISE DES MÉTIERS DE L'ÉVÈNEMENT

FÉDÉRATION DES ÉLUS  
**epl**  
DES ENTREPRISES  
PUBLIQUES LOCALES

**france congrès  
et événements**  
*Développer l'attractivité des territoires*

**crealians**  
Fédération Française des Métiers de l'Exposition et de l'Évènement

**GNI**  
GROUPEMENT NATIONAL  
DES INDÉPENDANTS  
HÔTELLERIE &  
RESTAURATION

**T**  
**LES TRAITEURS**  
Organisateurs de Réceptions  
**DE FRANCE**

**Monsieur Edouard PHILIPPE**

**Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 Paris**

**Paris, le 10 mars 2020**

Monsieur le Premier Ministre,

L'apparition puis la recrudescence du Coronavirus Covid-19 oblige le Gouvernement à prendre des mesures très strictes pour endiguer la propagation de l'épidémie dans notre pays et nos associations sont solidaires des français touchés par la maladie et des acteurs de santé, mobilisés pour la combattre.

Sur le marché très concurrentiel de l'accueil et de l'organisation d'événements internationaux récurrents et tournants, le savoir-faire événementiel de la France est un atout majeur, mondialement reconnu. La crise que nous traversons actuellement risque d'affaiblir voire de faire disparaître cet atout historique.

Avec l'interdiction des rassemblements, les opérateurs de la filière événementielle, et avec eux, tous les acteurs qui concourent à la tenue des événements publics ou privés - organisateurs, concepteurs, prestataires spécialisés et leurs partenaires dédiés - traversent une crise sans précédent.

Toutes les décisions successives d'annulation des rassemblements ont des conséquences dramatiques, de manière directe pour les activités foires, salons, congrès et plus largement événementielles, de manière indirecte pour toutes les entreprises touristiques et de manière induite, pour toutes les entreprises qui utilisent les événements comme des leviers de business, d'animation de communauté ou d'export.

Dans le prolongement du courrier adressé par les autres acteurs du tourisme, nous unissons nos voix pour vous demander en urgence la création d'un fonds de solidarité nationale en faveur des entreprises de nos filières pour les raisons suivantes : les annulations en cascade chez certains acteurs aboutissent à une suppression de 50, 80 voire 100 % de leur activité. Leur pérennité est donc menacée à très court terme car la trésorerie chez certaines d'entre elles a été fragilisée en 2018 et 2019 (Gilets jaunes, Grèves SNCF...). Elles seront donc dans l'incapacité de faire face à leurs échéances financières. L'objet de ce fonds sera de leur permettre de survivre et de reprendre leur activité.

L'annonce par l'Etat de la création d'un fonds de plusieurs milliards d'euros - à l'instar de l'Italie qui aurait débloqué 7 milliards d'euros pour ses entreprises sinistrées -, témoignerait de l'attention que le gouvernement accorde à nos activités dont les retombées économiques, sociales et fiscales sont majeures pour la vie de la nation.

Les modalités de gouvernance et de fonctionnement de ce fonds restent à définir avec vous et les différents ministères pour une bonne coordination.

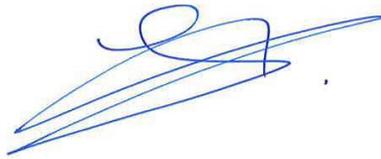
L'urgence de la création de ce fonds repose sur la nécessité de préserver nos savoir-faire pour que la France reste toujours un pays d'accueil d'événements professionnels, scientifiques et sportifs.

Nous voulons vous rencontrer pour vous présenter ce projet qui nous semble aujourd'hui indispensable pour faire face aux conséquences dramatiques de cette épidémie.

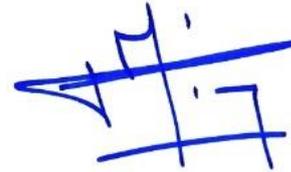
Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de notre respectueuse considération.



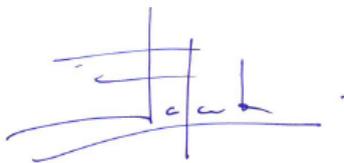
Olivier ROUX  
Président UNIMEV



Jean-Marie SERMIER  
Président de la Fédération  
des élus des Entreprises  
publiques locales



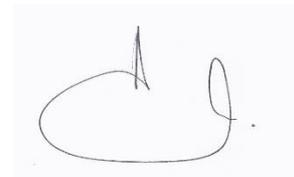
Philippe AUGIER  
Président de France Congrès et  
Evénements



Fabrice LABORDE  
Président de CREALIANS



Didier CHENET  
Président du Groupement  
National des Indépendants



Alain MARCOTULLIO  
Président de Traiteurs de France